

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

G/SPS/W/102

29 juillet 1999

(99-3193)

---

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

## QUESTIONNAIRE SUR LES SITES WEB RELATIFS AUX MESURES SPS

### Note du Secrétariat

1. À la réunion de juillet 1999 du Comité SPS, le représentant des Communautés européennes a donné des indications au sujet de l'établissement de sites Web contenant des renseignements relatifs à l'Accord SPS. Il a fait observer que diffuser des renseignements pertinents sur Internet constituait un moyen pratique d'assurer la transparence.
2. Le Secrétariat a proposé d'élaborer un questionnaire pour recueillir des renseignements sur les ressources relatives aux mesures SPS disponibles sur les sites Web des Membres. Une fois qu'il aura reçu les réponses à ce questionnaire, le Secrétariat établira une liste des adresses des sites Web des Membres relatifs aux mesures SPS et la distribuera aux Membres. En outre, il créera des liens entre la page d'accueil de l'OMC et les sites Web des points d'information des Membres et des autorités nationales responsables des notifications.
3. Le questionnaire se présente sous la forme d'un tableau que les Membres devront remplir. Les Membres sont invités à adresser leurs réponses au Secrétariat par fax (41 22 739 5760) ou par courrier électronique, en utilisant la formule ci-jointe. Les Membres qui désirent obtenir le questionnaire sous forme électronique sont priés d'adresser un message électronique à [christiane.wolff@wto.org](mailto:christiane.wolff@wto.org) (cc: [irma.bracco@wto.org](mailto:irma.bracco@wto.org)) en indiquant "questionnaire sur les sites Web" dans le champ SUJET.
4. Les Membres sont priés de renvoyer le questionnaire rempli d'ici au **vendredi 24 septembre 1999**.

**QUESTIONNAIRE: SITES WEB DES MEMBRES DANS LE DOMAINE DES MESURES SPS**

Type de site Web/ renseignements disponibles	Sites Web dans le domaine			
	des mesures SPS en général	de la sécurité alimentaire	de la santé des animaux	de la préservation des végétaux
Point d'information				
Autorité nationale responsable des notifications				
Évaluations des risques/ renseignements scientifiques				
Législation, procédures, prescriptions, certificats (y compris les traductions)				
Organes de contrôle, d'inspection et d'homologation				
Autres (veuillez préciser) Par exemple, listes des organismes de quarantaine, listes des établissements autorisés à exporter, communiqués de presse, alertes				